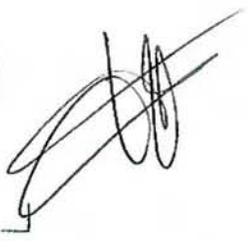


Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 089-218902658-20240412-202409-DE



DÉLIBÉRATION (1) N° 2024.09



**DU CONSEIL MUNICIPAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 12 Avril 2024
concernant l'approbation du compte de gestion par M. Thibaut HETTICH
receveur.

Le Conseil municipal, ~~le Conseil d'administration~~ (1), réuni sous la présidence de M. ^e
Dominique TORCA

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2023**;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2023**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

Considérant

(1) Rayer la mention inutile.

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part (1) ;
- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger(1) :~~

Fait et délibéré à MONTIONY LA RESUE le 12 Avril 2024

Ont signé au registre des délibérations : MM. La majorité des membres en exercice

Pour expédition conforme :

Envoyé en préfecture le 23/04/2024
Reçu en préfecture le 23/04/2024
Publié le 23/04/2024
ID : 089-218902658-20240412-202409-DE

Le Maire
Dominique TOPCO

